REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

PRIMATURE



ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

LE GUIDE DU CANDIDAT

Inscription en ligne aux concours d'ent

Version 1.6 Session 2015

Sommaire

Titres	Pages
1. INTRODUCTION	2
2. RAPPEL DES CONDITIONS D'ACCES AUX CONCOURS	3
2.1.Concours direct - Cycle A	3
2.2.Concours direct - Cycle B	4
2.3.Concours professionnel - Cycle A	5
2.4.Concours professionnel - Cycle A	6
3. MODES D'INSCRIPTION	7
3.1.Inscription sans pièces jointes	7
3.2.Inscription avec pièces jointes pour pré-validation	9
4. SUPPORT ET ASSISTANCE	11

1. Introduction

Dans le souci d'une efficacité toujours plus améliorée, l'ENA a initié un important projet de modernisation de ses procédures en introduisant des innovations importantes qui s'appuient sur les opportunités offertes par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

La première étape de ce projet consiste à dématérialiser la procédure d'inscription aux concours d'entrée. Les résultats attendus à travers cette réforme sont :

- un gain de temps considérable;
- un meilleur accès aux fiches d'inscription ;
- un traitement plus efficient des listes de candidats.

A cet effet, tous les candidats sont tenus, désormais, de s'inscrire en ligne via les sites www.ena.sn, http://servicepublic.gouv.sn ou www.concoursena.gouv.sn. A partir de ces sites, un lien redirige vers la plateforme d'inscription et de suivi des dossiers.

Si vous êtes candidats aux concours d'entrée, le présent guide a été conçu pour vous aider à procéder à l'inscription de manière sécurisée.

L'inscription s'effectue à travers un formulaire que vous devez renseigner et qui est une partie constitutive du dossier de candidature. De ce fait, toutes les informations contenues dans le formulaire ainsi que les pièces jointes, s'il y a lieu, doivent être vérifiées avant toute validation d'une inscription.

Deux options sont possibles sur la plateforme :

- 1. une option d'inscription sans pièces jointes, pour tous les candidats, et
- une option d'inscription avec pièces jointes, réservée aux Sénégalais de l'extérieur désireux de s'assurer de la recevabilité de leur dossier de candidature avant de déposer le dossier physique.

L'ENA dégage toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'incohérences dans le dossier électronique soumis.

2. Rappel des Conditions d'accès aux concours

Avant de procéder à l'inscription, veuillez vérifier ci-dessous que vous remplissez les critères de participation aux différents concours.

2.1. Concours direct – Cycle A

Le concours direct du Cycle A est ouvert aux candidats :

- titulaires au moins d'un diplôme de maitrise ou d'un diplôme classé au moins à la hiérarchie A3 par le Ministre chargé de la Fonction publique;
- et âgés de 18 ans au moins et de 33 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours, sans préjudice des conditions d'âge prévues par la loi n° 61-33 du 13 juin 1961 ou la loi n° 2011-88 du 30 mars 2011, selon le cas.

Le dossier de candidature, à déposer à l'ENA et à présenter dans l'ordre suivant, comprend :

- Fiche de renseignements générée par la plateforme d'inscription et signée par le candidat + Photo d'identité récente avec, au verso, le(s) prénom(s) et nom du candidat;
- 2. Demande manuscrite, datée et signée, adressée au Directeur général de l'ENA;
- 3. Photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- 4. Copie certifiée conforme du diplôme (maîtrise complète ou diplôme classé au moins à la hiérarchie A3 par le Ministre chargé de la Fonction publique) ou de l'attestation de réussite en cours de validité :
- 5. Certificat de nationalité sénégalaise ;
- 6. Extrait du casier judiciaire, bulletin n°3, datant de moins de trois (3) mois ;
- 7. Certificat de visite et de contre-visite médicale, datant de moins de trois (3) mois :
- 8. Quittance de paiement de frais d'inscription à la CBAO (10 000 F)
- 9. Enveloppe de petit format, timbrée à l'adresse permanente du candidat.

- La fiche de versement pour le paiement des frais d'inscription à la CBAO (numéro de compte 0 1309 036158891802 90), est disponible à l'ENA et téléchargeable sur le site <u>www.ena.sn</u> (Prévoir 200f CFA pour frais de timbre);
- Les candidats arabisants de la section diplomatie, concours direct cycle A, doivent présenter un diplôme en arabe, traduit en français, visé par le Ministre en charge des affaires étrangères et classé au moins à la hiérarchie A3 par le Ministre chargé de la Fonction publique

2.2. Concours direct - Cycle B

Le concours direct Cycle B est ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat, âgés de 18 ans au moins et de 33 ans au plus à la date d'ouverture du concours, sans préjudice des conditions d'âge prévues par la loi n° 61-33 du 13 juin 1961 ou la loi n° 2011-88 du 30 mars 2011, selon le cas.

Le dossier de candidature, à déposer à l'ENA et à présenter dans l'ordre suivant, comprend :

- Fiche de renseignements générée par la plateforme d'inscription et signée par le candidat + photo d'identité récente avec, au verso, le(s) prénom(s) et nom du candidat;
- Demande manuscrite, datée et signée, adressée au Directeur général de l'ENA;
- 3. Photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- 4. Photocopie légalisée du certificat de nationalité sénégalaise ;
- 5. Extrait du casier judiciaire n°3, datant de moins de trois (3) mois ;
- Certificat de visite et de contre-visite médicale, datant de moins de trois (3) mois;
- 7. Photocopie légalisée du diplôme de baccalauréat;
- 8. Quittance de paiement de frais d'inscription à la CBAO (5 000 F)
- 9. Enveloppe de petit format, timbrée à l'adresse permanente du candidat

NB:

- La fiche de versement pour le paiement des frais d'inscription à la CBAO (numéro de compte 01309 036158891803 87), est disponible à l'ENA et téléchargeable sur le site www.ena.sn (Prévoir 200f CFA pour frais de timbre)

2.3. Concours professionnel – Cycle A

Le concours professionnel du cycle A est ouvert :

- aux agents de l'Etat et des collectivités locales appartenant à la hiérarchie B au moins ;
- aux agents de l'Etat membres des forces armées, titulaires d'un diplôme classé au moins à la hiérarchie B par le Ministre chargé de la Fonction publique ;
- aux agents du secteur parapublic exerçant un emploi dont le diplôme requis pour y accéder est reconnu et classé au moins à la hiérarchie B par le ministère chargé de la Fonction publique.

Les personnels susvisés doivent être âgés de 53 ans au plus à la date d'ouverture du concours sans préjudice de la condition d'âge prévue par le décret n° 69-179 du 18 février 1969, modifié, et totaliser au moins cinq (5) années de services effectifs après leur titularisation dans le corps d'appartenance au moment de leur candidature.

Les agents de l'Etat ne peuvent se présenter au concours professionnel qu'avec l'autorisation de l'autorité compétente et, pour les autres, sur une demande expresse de leur employeur assortie d'un engagement à réintégrer et à reclasser les intéressés en cas de succès au terme de leur formation.

Le dossier de candidature, à déposer à l'ENA et à présenter dans l'ordre suivant, comprend :

- Fiche de renseignements générée par la plateforme d'inscription et signée par le candidat + photo d'identité récente avec, au verso, le(s) prénom(s) et nom du candidat;
- 2. Demande manuscrite, datée et signée, adressée au Directeur général de l'ENA;
- 3. Photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- 4. Curriculum vitae actualisé, daté et signé
- 5. Certificat administratif, signé par l'autorité investie du pouvoir de gestion du candidat, mentionnant le matricule, la hiérarchie, le grade et l'ancienneté de ce dernier dans la Fonction publique ;
- 6. Acte de titularisation dans la Fonction publique ;
- 7. Acte de nomination dans le corps d'appartenance au moment de la candidature ;
- 8. Quittance de paiement de frais d'inscription à la CBAO (15 000 CFA)
- 9. Enveloppe de petit format, timbrée à l'adresse permanente du candidat
- 10. Photocopie légalisée du diplôme classé au moins à la hiérarchie B par le Ministre chargé de la Fonction publique (valable uniquement pour les candidats provenant des collectivités locales, des forces armées ou du secteur parapublic);

- Le dossier de candidature est transmis par la voie hiérarchique.
- La section douane est réservée exclusivement aux douaniers de la hiérarchie B ou A

 La fiche de versement pour le paiement des frais d'inscription à la CBAO (numéro de compte : 01309 036158891804 84), est disponible à l'ENA et téléchargeable sur le site www.ena.sn (Prévoir 200 CFA pour frais de timbre)

2.4. Concours professionnel – Cycle B

Le concours professionnel du cycle B est ouvert :

- aux agents de l'Etat et des collectivités locales appartenant à la hiérarchie B ou C ;
- aux membres des forces armées, titulaires d'un diplôme classé à la hiérarchie B ou C par le Ministre chargé de la Fonction publique ;
- aux agents non fonctionnaires de l'Etat, des collectivités locales et du secteur parapublic tenant un emploi dont le diplôme requis pour y accéder est classé à la hiérarchie B ou C par le Ministère de Fonction publique.

Les personnels susvisés doivent, au plus, être âgés de 53 ans à la date d'ouverture des concours sans préjudice de la condition d'âge prévue par décret n° 69-179 du 18 février 1969 modifié, et avoir au moins 4 années de services effectifs dans les hiérarchies considérées au moment de leur candidature.

Le dossier de candidature, à déposer à l'ENA et à présenter dans l'ordre suivant, comprend :

- fiche de renseignements générée par la plateforme d'inscription et signée par le candidat + photo d'identité récente avec, au verso, le(s) prénom(s) et nom du candidat;
- 2. curriculum vitae actualisé, daté et signé
- demande manuscrite, datée et signée, adressée au Directeur général de l'ENA par voie hiérarchique;
- 4. photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- certificat administratif, signé par l'autorité investie du pouvoir de gestion du candidat, mentionnant le matricule, la hiérarchie, le grade et l'ancienneté de ce dernier dans la Fonction publique;
- 6. acte de nomination dans la hiérarchie B ou C;
- 7. quittance de paiement de frais d'inscription à la CBAO (10 000 F CFA) enveloppe de petit format, timbrée à l'adresse permanente du candidat ;
- 8. Photocopie légalisée du diplôme classé au moins à la hiérarchie B ou C par le Ministre chargé de la Fonction publique (valable uniquement pour les candidats provenant des collectivités locales, des forces armées ou du secteur parapublic);

- Le dossier de candidature est transmis par la voie hiérarchique.
- La fiche de versement pour le paiement des frais d'inscription à la CBAO (numéro de compte 01309 036158891805 81), est disponible à l'ENA et téléchargeable sur le site www.ena.sn (Prévoir 200 F CFA pour frais de timbre)

3. Modes d'inscription

L'inscription consiste au remplissage de la fiche de renseignements qui doit être jointe au dossier physique à déposer à l'ENA.

En accompagnement des Sénégalais résidant à l'étranger et désireux de s'inscrire aux concours, une option d'inscription pour une demande de pré-validation du dossier de candidature a été prévue. Ceci en vue de leur permettre de s'assurer d'abord de la recevabilité de leur candidature avant d'effectuer un déplacement pour le dépôt du dossier physique. Une fois le dossier de candidature pré-validé, ils doivent procéder au dépôt du dossier physique à l'ENA.

Il est important de retenir que, quel que soit le mode d'inscription choisi, seul le dépôt du dossier physique accompagné de la fiche d'inscription générée par la plateforme, vaut acte de candidature.

La démarche à suivre pour les différents types d'inscription est décrite ci-après.

3.1. Inscription en ligne sans pièces jointes

- connectez-vous à l'adresse <u>www.ena.sn</u>, <u>http://servicepublic.gouv.sn</u> ou <u>www.concoursena.gouv.sn</u> et choisissez la procédure « Inscription en ligne aux concours d'entrée à l'ENA »;
- Sur la page d'accueil de la plateforme, choisissez :
- le type de concours : Direct ou Professionnel ;
- le cycle : Cycle A ou Cycle B ;
- Si vous avez choisi le cycle A, il se présente à vous un autre champ pour vous permettre de choisir entre deux options : Diplomatie arabisants ou Autres concours ;

<u>Attention</u>: pour l'option Diplomatie arabisants au concours direct, cycle A, il est important de retenir que les candidats pour cette option doivent présenter un diplôme en arabe, traduit en français, visé par le Ministre en charge des affaires étrangères et classé au moins à la hiérarchie A3.

- Saisissez, tels qu'ils se présentent, les caractères qui s'affichent en bas de l'écran à votre gauche. Ils permettent juste de vérifier que c'est une personne qui est en ligne et non un ordinateur;
- Cliquez sur Inscription ;
 - Remplissez le formulaire en ligne, qui se présente à vous, en renseignant tous les champs requis ;

<u>Attention</u>: tous les champs, comportant un astérisque, doivent être remplis obligatoirement.

- Après le remplissage, choisissez l'option « inscription en ligne sans pièces jointes » ;
- Cliquez sur le bouton « inscription sans pièces jointes » après vérification de l'ensemble des données renseignées ; cette vérification est particulièrement importante pour éviter des incohérences avec les pièces qui seront déposées à l'ENA;
- Confirmez votre inscription ou retournez au formulaire pour corriger les erreurs, le cas échéant;

Attention : une fois validé, le formulaire ne peut plus être modifié

- Après la validation de l'inscription, un récépissé est généré vous indiquant votre numéro d'inscription et votre mot de passe. Ces informations vous permettront plus tard de vous reconnecter sur la plateforme et d'accéder à un espace personnel de suivi de votre dossier. Ce récépissé est aussi envoyé dans votre boîte e-mail;
- Vous avez le choix entre imprimer tout de suite la fiche de renseignements générée par la plateforme ou l'enregistrer pour une impression ultérieure;
- Avec la fiche de renseignements imprimée et dûment signée, déposez le dossier physique à l'ENA au plus tard le lundi 04 mai 2015 à 18 heures.

Vous pouvez continuer à suivre votre dossier sur votre espace personnel à l'aide du **numéro d'inscription** et du **mot de passe générés** à la fin de la procédure.

- 3.2. Inscription en ligne avec pièces jointes pour pré-validation (réservée aux candidats résidant à l'étranger)
 - connectez-vous à l'adresse <u>www.ena.sn</u>, <u>http://servicepublic.gouv.sn</u> ou <u>www.concoursena.gouv.sn</u> et choisissez la procédure « Inscription en ligne aux concours d'entrée à l'ENA » ;
 - > Sur la page d'accueil de la plateforme, choisissez :
- le type de concours : Direct ou Professionnel ;
- le cycle : Cycle A ou Cycle B ;
- Si vous avez choisi le cycle A, il se présente à vous un autre champ pour choisir entre deux options : Diplomatie arabisants ou Autres concours ;

<u>Attention</u>: pour l'option Diplomatie arabisants au cycle A, il est important de retenir que les candidats pour cette option doivent présenter un diplôme en arabe, traduit en français, visé par le Ministre en charge des affaires étrangères et classé au moins à la hiérarchie A3.

- ➤ Saisissez, tels qu'ils se présentent, les caractères qui s'affichent en bas de l'écran à votre gauche. Ils permettent juste de vérifier que c'est une personne qui est en ligne et non un ordinateur ;
 - Remplissez le formulaire en ligne, qui se présente à vous, en renseignant tous les champs requis ;

<u>Attention</u>: tous les champs, comportant un astérisque, doivent être remplis obligatoirement.

- Choisissez l'option « inscription en ligne avec pièces jointes» et passez à l'étape suivante;
- Attachez les pièces scannées une à une; une pièce administrative démontrant la résidence à l'étranger est requise; notez que la quittance de paiement des droits d'inscription n'est pas requise à cette étape.

<u>Attention</u>: Le candidat doit vérifier toutes les pièces avant de valider son dossier. L'ENA dégage toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'illisibilité des pièces justificatives jointes.

- Vérifiez les données renseignées et les pièces justificatives et soumettez votre dossier; cette vérification est particulièrement importante pour éviter des incohérences avec les pièces qui seront déposées à l'ENA, en cas de pré-validation du dossier;
- Confirmez votre inscription ou retournez au formulaire pour corriger les erreurs, le cas échéant;

Attention : une fois soumis, le dossier ne peut plus être modifié

- Après la validation de l'inscription, Un récépissé est généré vous indiquant votre identifiant et votre mot de passe. Ces informations vous permettront de suivre votre dossier en ligne. Vous pourrez, en effet, vous reconnecter sur la plateforme et accéder à votre espace personnel pour suivre l'état d'avancement de votre dossier. Le récépissé est aussi envoyé dans votre boîte e-mail;
- Vous avez le choix entre imprimer tout de suite la fiche de renseignements générée par la plateforme ou l'enregistrer pour une impression ultérieure;
- Après traitement de votre demande de pré-validation, les services compétents de l'ENA vous envoient une notification par courrier électronique pour vous informer sur la suite réservée à votre demande ;
- Si vous recevez notification de la pré-validation, vous préparez le dossier physique accompagné de la fiche de renseignements imprimée et dument signée et vous le déposez à l'ENA au plus tard le lundi 04 mai 2014 à 18 heures.

<u>Attention</u>: Le respect de cette dernière étape est nécessaire pour la validation définitive de la candidature. En effet, seul le dossier physique vaut acte de candidature.

- La clôture des inscriptions avec pièces jointes est prévue le mardi 14
 Avril 2015, à 23 heures 59 minutes, afin de permettre l'instruction des dossiers en ligne.
- Les candidats qui n'auront pas reçu notification de la pré-validation de leur dossier dans un délai de 10 jours après leur inscription en ligne, doivent déposer le dossier physique à l'ENA au plus tard le lundi 04 mai 2015 à 18 heures.

Après pré-validation de la candidature, le candidat doit impérativement déposer, à l'ENA, le dossier physique, accompagné de la fiche de renseignements générée, au plus tard le lundi 04 mai 2015 à 18 heures.

Remarque : La pré-validation ne dispense pas le candidat du dépôt d'un dossier physique, à l'ENA, au plus tard le lundi 04 mai 2015 à 18 heures.

Après l'inscription en ligne, le candidat peut suivre son dossier en se connectant sur son espace personnel à l'aide du **numéro d'inscription** et du **mot de passe générés** figurant dans le récépissé de dépôt et transmis par courrier électronique.

4. Support et Assistance

Equipe de support concours direct cycle A

Numéros de téléphone : 33 825 14 31

Adresse email : concoursdirects@enadakar.sn

Equipe de support concours direct cycle B

Numéros de téléphone : 33 825 14 31

Adresse email : concoursdirects@enadakar.sn

Equipe de support concours professionnel cycle A

Numéros de téléphone : 33 825 14 31

Adresse email : concoursprofessionnels@enadakar.sn

Equipe de support concours professionnel cycle B

Numéros de téléphone : 33 825 14 31

Adresse email : concoursprofessionnels@enadakar.sn